

:: VOS CONSEILLERS
VOUS INFORMENT

PLUS DE COUVERTURE
POUR UN
MÊME REVENU

:: MAI 2010

VOTRE ASSURANCE INVALIDITÉ : PLUS DE COUVERTURE POUR UN MÊME REVENU

Principe de base

Le principe de base qui justifie l'existence même de l'assurance invalidité découle de notre besoin, lorsqu'une invalidité survient, de remplacer le revenu gagné sur lequel nous pouvions compter avant notre invalidité.

Toutefois, lors de l'adhésion à une assurance-invalidité, l'assureur détermine le revenu gagné assurable à partir de notre revenu actuel. Il limite ainsi le montant de la prestation possible à des maximums préétablis. Il est donc important de vérifier la prestation maximum offerte par l'assureur, car certains la limite aux deux tiers de notre revenu.

Imaginez la surprise lorsque survient une invalidité si nous sommes privés du tiers de notre revenu en plus d'avoir à supporter des dépenses supplémentaires pour notre rétablissement, tel que des frais de transport adapté ou de physiothérapeute !

À la différence de beaucoup de régimes d'assurance-invalidité, le régime groupe-association offert par Sogemec Assurances aux médecins spécialistes offre un montant de prestation maximum plus élevé que celui offert sur le marché de l'assurance individuelle.

Vous pouvez constater dans ce tableau, que plus votre revenu augmente, plus l'écart entre le maximum de Sogemec Assurances et le maximum de l'assurance individuelle se creuse.

Voici un tableau vous donnant quelques exemples

Revenu professionnel après frais d'opération et avant impôt	SOGEMEC ASSURANCES Protection mensuelle maximale non imposable	AUTRES ASSUREURS Protection mensuelle maximale non imposable
75 000\$	3 900\$	3 750\$
100 000\$	5 100\$	4 425\$
150 000\$	7 200\$	5 825\$
200 000\$	9 400\$	7 075\$
250 000\$	11 500\$	8 150\$
300 000\$	14 200\$	9 225\$

À qui doit-on s'adresser pour obtenir plus d'informations ?

S'informer, poser les bonnes questions et surtout consulter des experts qui peuvent nous offrir un régime d'assurance-invalidité bâti, juste pour vous, selon votre réalité et votre revenu actuel, voilà la bonne manière de se protéger des mauvaises surprises !

Les conseillers en sécurité financière de Sogemec Assurances sont disponibles pour répondre à toutes vos questions concernant l'assurance invalidité. Ils peuvent vous rencontrer à votre domicile, à votre lieu de travail ou à nos bureaux de Montréal et Québec.



APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI
UN CONSEILLER DE
SOGEMEC ASSURANCES
POUR BÉNÉFICIER DE
CONSEILS APPROPRIÉS À
VOS PRÉOCCUPATIONS.

Une seule adresse courriel
pour mieux vous servir

information@sogemec.qc.ca

NOTRE GARANTIE DE QUALITÉ OFFERTE À TOUS NOS CLIENTS

- :: Service personnalisé haut de gamme.
- :: Pas de boîte vocale sans votre accord.
- :: Traitement individualisé de vos réclamations étape par étape.
- :: Les connaissances sans cesse renouvelées de nos conseillers.



Carole Carrière

Région de Montréal -
Laurentides - Laval -
Lanaudière - Outaouais -
Montréal ouest



Christine Laurendeau

Région de Montréal -
Montréal(Rive-sud) -
Estrie



:: Montréal

2, Complexe Desjardins
Tour de l'est, 20^e étage
C.P. 217, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1G9

Téléphone 514 350-5070
Sans frais 1 800 361-5303
Télécopieur 514 350-5071

www.sogemec.qc.ca
information@sogemec.qc.ca

:: Québec

Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier
Bureau 1100, 11^e étage
Québec (Québec) G1V 5C2

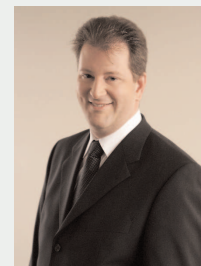
Téléphone 418 658-4244
Sans frais 1 800 720-4244
Télécopieur 418 658-4311

www.sogemec.qc.ca
information@sogemec.qc.ca

Vous préférez recevoir ce feuillet informatif par courriel?

Écrivez-nous à j.meunier@sogemec.qc.ca
en indiquant en objet " version électronique "

Vous ne désirez plus recevoir ce feuillet informatif?
Écrivez-nous à j.meunier@sogemec.qc.ca
en indiquant en objet " retrait de la liste "



Yves Martel

Région de Québec -
Est du Québec - Estrie -
Mauricie - Bois Francs -
Saguenay - Lac St-Jean